

Herbicides Multi-Cultures

Stratos® Ultra + Dash® HC



Les bénéfices de Stratos® Ultra :

- ▶ Large spectre d'efficacité antigraminées
- ▶ Souplesse d'utilisation, des doses modulables en fonction du stade des adventices
- ▶ Autorisé sur de nombreuses cultures

Stratos® Ultra, large spectre d'efficacité contre les graminées

- ▶ **Graminées annuelles** : folle avoine, vulpin, ray-grass, agrostis jouet-du-vent, bromes, pâturin des prés, pâturin commun, panics, sétaires, digitaires, repousses de céréales.
- ▶ **Graminées vivaces** : avoine à chapelets, chiendent rampant, chiendent pied-de-poule, sorgho d'Alep.

Préconisations

Pour éviter des actions antagonistes entre substances actives, prévoir un délai de 5 jours entre une application de Stratos Ultra et un traitement anti-dicotylédones.

Stades des graminées	Stratos Ultra + Dash HC
Repousses de céréales	0,8 l/ha + 0,8 l/ha
Graminées annuelles : Panics, sétaires, digitaires, vulpin, ray-grass	1 l/ha + 1 l/ha
Tallage à montaison	1,2 l/ha + 1,2 l/ha
Graminées vivaces	2 l/ha + 2 l/ha

- Sur repousses de céréales développées au-delà du stade tallage, pour toutes cultures, majorer les doses d'utilisation de Stratos Ultra + Dash HC de [0,2 l/ha + 0,2 l/ha] à [0,4 l/ha + 0,4 l/ha].
- En cultures d'hiver (colza, pois protéagineux, féveroles), contre les graminées annuelles endurcies par l'hiver, majorer les doses d'utilisation de Stratos Ultra + Dash HC de [0,2 l/ha + 0,2 l/ha] à [0,4 l/ha + 0,4 l/ha] pour les applications de sortie d'hiver.



Dash HC améliore la **répartition** et l'**adhérence** de **Stratos Ultra** sur la feuille de l'adventice en réduisant la tension superficielle des gouttes de pulvérisation.

Dash HC est un **booster original** adapté pour augmenter et régulariser l'efficacité de **Stratos Ultra**.

Les bénéfices de Stratos Ultra + Dash

- + de rapidité d'action
- + d'efficacité
- + de régularité

Qu'est-ce que Stratos® Ultra + Dash® HC ?

® Marque déposée BASF	Stratos® Ultra	Dash® HC
AMM	N° 9000490	N° 9400478
Formulation	Concentré émulsionnable (EC)	Concentré émulsionnable (EC)
Composition	100 g/l cycloxydime	22,5% ester de phosphate d'alcool gras polyoxyalkylés + 37,5% esters méthyliques d'acide gras + 5% acide oléique
Usages et doses autorisés	<p>Contre les graminées ANNUELLES : 2 l/ha Contre les graminées VIVACES : 4 l/ha BETTERAVE : entre BBCH 12 et 39 COLZA : entre BBCH 12 et 32 MAÏS DUO SYSTEM : entre BBCH 12 et 19 OIGNON : entre BBCH 15 et 45 POIS & FEVEROLE : entre BBCH 12 et 39 POMME DE TERRE : entre BBCH 10 et 39 PORTE GRAINE, légumineuse fourragères (trèfle violet, luzerne) : trèfle violet entre BBCH 12 et 55, luzerne entre BBCH 11 et 51 SOJA : entre BBCH 12 à 19 TOURNESOL : entre BBCH 12 et 19 Consulter la liste des autres cultures sur lesquelles il est autorisé sur l'étiquette.</p>	Adjuvant pour bouillie herbicide : 2l/ha
Nombre maximum d'application	Colza d'hiver, pois protéagineux d'hiver, féverole d'hiver ; dose : <ul style="list-style-type: none"> • < 1,67 l/ha : 1 application par an • entre 1,67 et 2,6 l/ha : 1 application tous les 2 ans • > 2,6 l/ha : 1 application tous les 3 ans AUTRES CULTURES : 1 par an	Nombre d'application du produit associé
ZNT (distance aux points d'eau)	5 mètres	5 mètres
ZNT (zone non cultivée adjacente)	5 mètres	
DAR	BETTERAVE, MAÏS DUO SYSTEM, TOURNESOL : F COLZA : BBCH 32 OIGNON : 28 jours POIS & FEVEROLE, POMME DE TERRE, SOJA : 56 jours	DAR de la préparation associée
DRE	48 heures	24 heures

Pour toutes informations techniques,
nos experts sont à votre écoute

0 800 100 299 Service & appel gratuit

Protection utilisateur lors de la préparation de la bouillie : Gants en nitrile EN374, EPI vestimentaire (combinaison) certifié selon norme NF EN ISO 27065, tablier Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial.

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Détenteur de l'homologation : BASF. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou consulter www.agro.bASF.fr et/ou www.phytodata.com - Décembre 2020 - réf. 896MCHE1220R. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application auprès du N° Vert, qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document.

Stratos® Ultra : SGH07, SGH08, SGH09. Danger - EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gercures de la peau - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H304 : peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 : provoque une irritation cutanée. H319 : provoque une sévère irritation des yeux. H336 : peut provoquer somnolences ou vertiges. H361d : Susceptible de nuire au fœtus. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Dash® HC : SGH05, SGH07, SGH08, SGH09 - Danger - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement - H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires - H315 : Provoque une irritation cutanée - H318 : Provoque de graves lésions des yeux - H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges - H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

SGH05



SGH07



SGH08



SGH09



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**